

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 : Préparer et organiser un chantier paysager et végétalisé			
<p>Organisation du chantier paysager et/ou végétalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Lecture de plans</i> ▪ <i>Vérification des conditions de réalisation du chantier,</i> ▪ <i>Préparation et vérification des matériaux, outils, équipements et engins nécessaires</i> ▪ <i>Interventions d'entretien et de maintenance de premier niveau des équipements</i> ▪ <i>Choix des végétaux et des plantes à planter,</i> ▪ <i>Réalisation de contrôles et prise de mesures sur le chantier</i> ▪ <i>Recherche d'informations sur les évolutions des techniques et des produits (veille)</i> <p>Réalisation des travaux préparatoires au chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Implantation du chantier</i> ▪ <i>Mise en sécurité et protection du chantier</i> ▪ <i>Mise en œuvre de réseaux – VRD, eau, électricité –, pose de fourreaux et de gaines électriques</i> ▪ <i>Implantation, terrassements, mouvement de terrain</i> ▪ <i>Vérification de la conformité des travaux de préparation réalisés</i> ▪ <i>Détection des anomalies et alerte</i> ▪ <i>Gestion des déchets</i> ▪ <i>Saisie des activités réalisés dans les documents ou outils de traçabilité</i> 	<p>Analyser les conditions de réalisation du chantier en recueillant les informations nécessaires à l'aide des plans, des documents de travail et l'observation de la situation afin de repérer les contraintes des lieux (voies d'accès, réseaux, végétaux, environnement, etc.), de préparer et organiser le chantier dans des conditions optimales</p>	<p>Le/la candidat/e est évalué/e selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une évaluation en entreprise concernant l'activité de préparation et d'organisation d'un chantier ➤ Un dossier technique sur les activités de préparation d'un chantier à partir de cas concrets de l'entreprise et sur les échanges avec les clients (Le dossier technique peut se présenter sur différents formats possibles : document écrit, photos, vidéos ...) : <ul style="list-style-type: none"> - Les documents et supports utilisés par le candidat - Les opérations de préparation réalisées - Les échanges avec les clients ou les donneurs d'ordre - Les difficultés rencontrées - Les actions correctives que le/la candidat/e a mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions nécessaires et les informations permettant la préparation de l'intervention et l'organisation des activités sont identifiées et vérifiées à l'aide de différents documents : plan et caractéristiques techniques de la construction ou de l'intervention à réaliser, plan des différents réseaux, plan de prévention et de sécurité propre au site, DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux), DTU (Documents Techniques Unifiés), fascicule n°35 du cahier des clauses techniques générales de travaux de génie civil ... et des échanges avec son hiérarchique - Les éléments détaillés dans le plan sont analysés (échelles, réseaux, calcul de pentes) - La représentation du plan dans l'espace est réalisée

<p>Echange d'informations et communication avec le client, le donneur d'ordre, le public</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche d'informations complémentaires sur les besoins spécifiques du client ▪ Information des clients sur les interventions et travaux réalisés 		<p>➤ Un entretien avec le jury d'évaluation reposant sur les activités de préparation d'un chantier réalisés par le/la candidat/e :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents utilisés - La lecture de plan et calcul d'échelle - Les équipements et matériaux à préparer - Les contrôles à réaliser - Les anomalies rencontrées et les actions mises en œuvre par le/la candidat/e - Les échanges avec les clients ou donneurs d'ordre <p>L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du/ de la candidat/e : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou aides de personnes / aménagement du poste de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La faisabilité du chantier est évaluée : les caractéristiques du terrain (type de sol, végétaux, VRD, réseaux, voies d'accès, accessibilité, les caractéristiques du lieu d'intervention : orientation et accessibilité, luminosité, , charge utile, constructions existantes ...) sont analysées - Les éléments à la gestion de l'eau et permettant de palier au changement climatique et sont identifiés sur le chantier : point d'eau, système d'arrosage adapté et système de récupération et de rétention d'eau - Les installations de périphériques (installations électriques, domotique) sont repérées et prises en compte dans la réalisation du chantier - Toutes les incohérences ou anomalies entre le plan et la réalité du terrain sont détectées - Une adaptation de l'intervention et des améliorations à réaliser sont proposées au regard de la réalité du terrain
---	--	---	---

	<p>Réaliser des contrôles et mesures sur site à l'aide du matériel adapté et selon les consignes afin de vérifier les données du plan et préparer le chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les matériels de mesure : règle, niveau de chantier, niveau à bulle, mètres, équerre optique, laser, luxmètre sont utilisés à bon escient - Les règles de base (géométrie, trigonométrie, échelles, calcul de pente, d'altimétrie, calcul de volumes ...) et les méthodes permettant de déterminer les lignes de référence de construction et d'aménagement sont appliquées et expliquées - Les mesures réalisées sont vérifiées (contrôle des ordres de grandeur)
	<p>S'organiser pour effectuer les différentes activités de préparation du chantier selon les consignes afin de respecter le planning de travail et l'ordre de travail</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre de travail et les consignes sont correctement reformulés - Les responsabilités et missions en lien avec l'activité du candidat sont expliquées - Les tâches à effectuer et leurs durées sont identifiées et hiérarchisées - Le choix des priorités et l'ordre des opérations tiennent compte des objectifs et des contraintes du chantier

	<p>Préparer les moyens et ressources nécessaires au chantier selon les consignes (matériels, matériaux, équipements, équipements de protection individuelle, etc.) pour optimiser l'organisation du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les matériels, matériaux, fournitures, les engins, équipements, outils/matériels électroportatifs de chantier (scie, perceuse, visseuse, perforateur...), outils de tonte, équipements robotisés ...) et équipements de protection individuelle nécessaires à la réalisation du chantier sont identifiés, préparés, contrôlés, sont en quantité suffisante et adaptés aux travaux à réaliser et aux conditions particulières du chantier - Les zones de stockage des moyens et ressources sont adaptées et organisées afin de permettre la réalisation des travaux
--	--	--	---

	<p>Réaliser les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des équipements et outils électroportatifs (contrôle des niveaux d'eau, d'huile, de carburant, contrôle des systèmes de sécurité) en appliquant les consignes pour en assurer le bon fonctionnement.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement des engins de chantier, équipements et outils est vérifié lors de la réception selon les procédures de vérification des engins avant la prise de poste - Les anomalies ou dysfonctionnements sont identifiés et des mesures adaptées sont prises (alerte du hiérarchique, entretien ...) - Les opérations de maintenance de premier niveau sont réalisées selon les procédures et les habilitations en vigueur
	<p>Sélectionner les végétaux et plantes en prenant en compte leurs caractéristiques afin de les intégrer de façon harmonieuse et durable dans l'aménagement paysager végétal en fonction des besoins et attentes du client ou du donneur d'ordre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les types de végétaux à planter et des plantes potagères (famille, genres, espèces et variétés), leurs caractéristiques ornementales et agronomiques, leurs avantages et leurs spécificités sont expliqués - Leur croissance, développement, cycles physiologiques et leurs besoins en substrats sont expliqués - La sélection des végétaux tient compte de l'environnement géographique du chantier

	<p>Mettre en œuvre les réseaux adaptés au chantier en respectant les normes en vigueur (VRD et systèmes de protection des réseaux en extérieur) pour préparer et réaliser les travaux d'aménagement ou d'implantation</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les réseaux sont réalisés selon les consignes et les règles de sécurité - Les fourreaux et les gaines électriques sont posés selon les normes en vigueur - Les éléments de protection des réseaux (grillages avertisseurs) sont mis en place selon les règles en vigueur
	<p>Réaliser les travaux d'implantation des ouvrages ou les travaux d'aménagement (terrassment et mouvement de terrain – déblais, remblais –à l'aide du matériel adapté¹ (par exemple mini-pelle, et outils compacts) pour assurer la pérennité de l'ouvrage et le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement en vigueur</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le traçage et le piquetage sont réalisés selon les consignes et sont conformes au plan - Les travaux d'implantation sont réalisés avec le matériel ou les engins appropriés à la nature du terrain - Les matériaux et supports nécessaires sont mis en place selon les règles en vigueur - La réglementation spécifique à l'utilisation des engins de chantier, la distinction entre CACES et autorisation de conduite délivrée par l'entreprise et l'évaluation des risques inhérents au fonctionnement des engins et à leur utilisation sont expliquées

¹ La compétence de conduite d'équipements de chantier sera mise en œuvre et évaluée en fonction des engins utilisés dans l'entreprise du candidat au CQP et le centre de formation. L'évaluation positive de cette compétence permet l'obtention du CACES 482 catégorie A (engins de chantier compacts)

			<ul style="list-style-type: none"> - Les devoirs, les responsabilités du conducteur des engins de chantier et l'ensemble des procédures (du début à la fin de poste) en vigueur sont respectées - Le ou les engins de chantier sont conduits et manœuvrés en sécurité pour le conducteur et pour les autres intervenants du chantier dans le respect des règles de circulation et des plans de prévention et de sécurité des engins
	<p>Vérifier la qualité des activités de préparation réalisées à chaque étape afin d'identifier les anomalies et garantir leur conformité aux attentes du client ou du donneur d'ordre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les activités réalisées sont contrôlées tout au long de la réalisation du chantier et sont conformes au cahier des charges / aux attentes du client - Les anomalies sont détectées - Une alerte du responsable du chantier est réalisée
	<p>Appliquer les règles QHSSE en utilisant les moyens de prévention et aides techniques adaptés pour éviter les risques associés à la préparation du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les risques pour les personnes, les équipements et l'environnement liés au chantier sont identifiés sans erreur et expliqués - Les consignes et les règles QHSSE en vigueur (mise en sécurité du chantier ou balisage, règles de sécurité, règles liées au travail en hauteur et à la co-activité, règles à suivre en cas de

			<p>contact avec des hyménoptères et insectes toxiques, règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement, de gestes et postures de travail préconisés et d'ergonomie) sur un chantier sont appliquées lors de toute intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre - Les conséquences liées au non-respect des règles et consignes sont expliquées
	<p>Renseigner les documents et outils de traçabilité des opérations de préparation du chantier de manière claire et exploitable afin de faciliter le suivi de son activité et de l'avancement du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les documents et outils de traçabilité des chantiers (bon de travail, bon d'intervention, cahier des charges, fiche journalière de travail, fiche de chantier, outils numériques) sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les activités et les règles en vigueur dans l'entreprise - Les informations et données (données chiffrées, bilans de l'activité, photos ...) sur les documents ou outils numériques de suivi sont utilisables

	<p>Rechercher des informations techniques sur les nouveaux produits, nouvelles techniques à l'aide de documents, revues techniques ou sites professionnels afin de s'y adapter et de réaliser des chantiers paysagers et/ou végétalisés avec des matériaux et techniques innovants</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les informations nécessaires à son activité et à l'évolution de son activité (nouveaux produits, nouveaux matériaux, nouvelles techniques, techniques culturelles des végétaux ornementaux, choix de végétaux adaptés au terrain, méthodes alternatives de traitement, fournisseurs...) sont recherchées à l'aide de ressources adaptées (ouvrages techniques, sites, fiches techniques ...)
	<p>Communiquer avec le client ou le donneur d'ordre en adoptant l'attitude et le vocabulaire adaptés afin d'identifier ses attentes à l'égard du chantier et de l'informer sur les réalisations en cours</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Des conditions favorables sont créées avec le client ou le donneur d'ordre tout au long de l'échange (écoute et concentration, intérêt, curiosité et disponibilité à l'égard du client ...) - L'expression est claire et le vocabulaire adapté à l'interlocuteur - Les règles de distance, de politesse et de confidentialité sont respectées - Les explications données aux clients et les renseignements techniques sur le chantier et les aspects environnementaux du chantier sont complets, compréhensibles et pertinentes

			<ul style="list-style-type: none">- La compréhension du client est recherchée, afin de garantir la sécurité des travaux- La satisfaction du client est vérifiée
--	--	--	--

Bloc de compétences 2 : Réaliser des constructions paysagères (minérales, en bois en métal ou autres matériaux)

<p>Réalisation d'ouvrages paysagers intégrant le minéral, le bois, les métaux et autres matériaux (Allées et circulations – paysages, dallages, béton désactivé, enrobés, stabilisé, murets, enduits, escaliers, constructions diverses – bordures et bordurettes, gradins, fascines et décors minéraux, clôtures, pergolas, terrasses ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Organisation des étapes et activités – priorisation des activités, chronologie de l'exécution des activités, etc.</i> ▪ <i>Réalisation des fondations</i> ▪ <i>Construction de l'ouvrage paysager</i> ▪ <i>Entretien des ouvrages paysagers</i> ▪ <i>Réalisation des finitions et gestion des déchets</i> 	<p>S'organiser pour effectuer les différentes étapes de construction selon les consignes afin de respecter le planning de travail et l'ordre de travail</p>	<p>Le/la candidat/e est évalué/e selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une évaluation en entreprise concernant la réalisation de construction paysagère par le candidat ➤ Une mise en situation reconstituée d'une réalisation d'un ouvrage paysager de démonstration, à partir d'un plan et d'une note descriptive (ébauche de muret en pierre sèche ou maçonné, départ d'escalier, pavage naturel ou en matériaux de synthèse, terrasse, clôtures ...) et présentation des résultats au jury d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre de travail et les consignes sont correctement reformulés - Les responsabilités et missions en lien avec l'activité du candidat sont expliquées - Les tâches à effectuer et leurs durées sont identifiées et hiérarchisées - Les outils et consommables à utiliser sont contrôlés selon les consignes - Le choix des priorités et l'ordre des opérations tiennent compte des objectifs et des contraintes du chantier
<p>Contrôle des activités réalisées et des caractéristiques de l'ouvrage paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Vérification de la conformité des opérations réalisées</i> ▪ <i>Vérification des caractéristiques de l'ouvrage</i> ▪ <i>Détection des anomalies et alerte</i> 	<p>Réaliser les fondations et les retenues selon les règles en vigueur (enrochement, gabion, semelle de fondation hors-gel, système de drainage et de récupération de l'eau) pour s'assurer de la pérennité de l'ouvrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un dossier technique sur les activités de construction d'ouvrages paysagers à partir de cas concret de l'entreprise et sur les échanges avec les clients (Le dossier technique peut se présenter sur différents formats possibles : document écrit, photos, vidéos ...) : 	<ul style="list-style-type: none"> - Les fondations et retenues sont adaptées au terrain et à l'ouvrage à réaliser - Les systèmes de drainage et de récupération de l'eau sont installés selon les règles professionnelles
<p>Renseignement de documents de suivi des activités et rapports d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Renseignement des documents ou outils de traçabilité des interventions,</i> ▪ <i>Information du responsable hiérarchique et autres interlocuteurs de l'entreprise sur les activités conduites et compte-rendu d'activité</i> 	<p>Construire l'ouvrage paysager (minérale, en bois, métaux ou autres matériaux...) dans le respect des règles professionnelles de construction en vigueur, à l'aide des outils et équipements appropriés, en prenant en compte les caractéristiques des matériaux mis en œuvre, afin de répondre aux besoins du client ou du donneur d'ordre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les types de matériaux (différents types de béton, les types de pierres, liants, adjuvants, enrobés, pavés, différents types d'enduits, différents types de bois, composites, métaux ...) leurs origines, leurs caractéristiques, leurs avantages, inconvénients,

		<ul style="list-style-type: none"> - Les documents et supports utilisés par le/la candidat/e - Les opérations de préparation réalisées - Les ouvrages réalisés, - Les difficultés rencontrées - Les actions correctives que le/la candidat/e a mis en place <p>➤ Un entretien avec le jury d'évaluation reposant sur les activités réalisées par le candidat et sur la mise en situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réalisations d'ouvrages du/ de la candidat/e - Les équipements et matériaux à préparer - Les contrôles à réaliser - Les anomalies rencontrées et les actions mises en œuvre par le candidat <p>L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du/ de la candidat/e : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou aides de personnes / aménagement du poste de travail</p>	<p>leur résistance, des notions de prix sont expliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les usages et caractéristiques des différents types de liants, de colles, de traitement et d'adjuvants sont expliqués - Les matériaux sont préparés, découpés, traités ... selon les consignes et les règles et normes de construction (ouvrages minéraux, ouvrages en bois et autres matériaux, pose de constructions modulables) - Les modes d'utilisation des matériaux sont expliqués : dosage, préparation, taille, température d'utilisation, délais, stockage - Les matériaux sont préparés et utilisés conformément aux conditions d'utilisation spécifiques (préparation et mise en œuvre d'enrobés, réalisation d'enduits, réglage du béton et passage du désactivant, préparation et taille de pierres ...) - La préparation des supports est adaptée à l'ouvrage à réaliser - La résistance des matériaux et la résistance des constructions sont expliquées
--	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de construction et de finitions sont réalisées conformément aux consignes et aux règles et normes de construction des ouvrages paysagers
	<p>Réaliser les finitions du chantier de construction de l'ouvrage à l'aide des outils adaptés pour en assurer la conformité aux attentes du client ou du donneur d'ordre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La propreté du chantier est vérifiée en fin de journée et en fin d'intervention - Les raccords de gazon sur la zone d'intervention, la réimplantation et la taille des végétaux sont réalisés si nécessaire - Les déchets sont traités et évacués selon la réglementation et les consignes en vigueur dans l'entreprise - Les outils utilisés sont nettoyés et remis en état selon les consignes de l'entreprise
	<p>Vérifier la qualité des activités de construction réalisées et la conformité de l'ouvrage à chaque étape afin d'identifier les anomalies et garantir la conformité aux attentes du client ou du donneur d'ordre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les activités réalisées sont contrôlées tout au long de la réalisation du chantier et sont conformes au cahier des charges / aux attentes du client - La conformité (cotes, équerrage, planimétrie, aplomb, ...), de l'ouvrage est vérifiée tout au long de la réalisation de l'ouvrage - Les anomalies sont détectées - Une alerte du responsable du chantier est réalisée

	<p>Réaliser l'entretien des ouvrages paysagers (réparation, remplacement de joints, traitement de fissures, etc.) à l'aide des outils adaptés, selon les consignes, afin d'en assurer la durabilité et l'esthétique</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies de l'ouvrage sont identifiées (fissures, défauts de joints, d'enduit ...) - Les réparations sont mises en œuvre, à l'aide des outils adaptés selon les consignes
	<p>Appliquer les règles QHSSE en utilisant les moyens de prévention et aides techniques adaptés pour éviter les risques associés à la construction de l'ouvrage paysager</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les risques pour les personnes, les équipements et l'environnement liés au chantier sont identifiés sans erreur et expliqués - Les consignes et les règles QHSSE en vigueur (mise en sécurité du chantier ou balisage, règles de sécurité, règles liées au travail en hauteur et à la co-activité, règles à suivre en cas de contact avec des hyménoptères et insectes toxiques, règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement, de gestes et postures de travail préconisés et d'ergonomie) sur un chantier sont appliquées lors de toute intervention - Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre - Les conséquences liées au non-respect des règles et consignes sont expliquées

	<p>Renseigner les documents et outils de traçabilité des opérations de construction d'ouvrages paysagers de manière claire et exploitable afin de faciliter le suivi de son activité et de l'avancement du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les documents et outils de traçabilité des chantiers (bon de travail, bon d'intervention, cahier des charges, fiche journalière de travail, fiche de chantier, outils numériques) sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les activités et les règles en vigueur dans l'entreprise - Les informations et données (données chiffrées, bilans de l'activité, photos ...) sur les documents ou outils numériques de suivi sont utilisables
	<p>Echanger des informations et consignes nécessaires avec différents interlocuteurs (membres de l'équipe, hiérarchie, collègues d'autres services de l'entreprise), dans le cadre des opérations de construction d'ouvrages paysagers, selon les situations rencontrées afin de rendre compte de son activité ;</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les rôles des interlocuteurs sont identifiés - Le choix des interlocuteurs est expliqué pour une situation donnée Les informations échangées avec les interlocuteurs appropriés sont pertinentes - Les consignes ou procédures de circulation des informations sont respectées - Le vocabulaire technique en usage dans la profession est utilisé correctement

Bloc de compétences 3 : Réaliser un aménagement paysager végétal associé aux ouvrages paysagers

<p>Réalisation de l'aménagement végétal associé à l'ouvrage paysager minérale, en bois ou autres matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Organisation des étapes et activités – priorisation des activités, chronologie de l'exécution des activités, etc.</i> ▪ <i>Préparation des végétaux pour leur implantation,</i> ▪ <i>Préparation des contenants, des substrats et agencement des végétaux, plantes potagères et des contenants,</i> ▪ <i>Préparation de l'implantation des végétaux et plantes</i> ▪ <i>Réalisation des finitions du chantier et gestion des déchets</i> 	<p>S'organiser pour effectuer les différentes étapes de l'aménagement paysager végétal selon les consignes afin de respecter le planning de travail et l'ordre de travail</p>	<p>Le/la candidat/e est évalué/e selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une évaluation en entreprise concernant la réalisation d'aménagement paysager végétal extérieur traditionnel ou alternatif (agriculture urbaine, permaculture ...) ➤ Une mise en situation reconstituée d'une réalisation d'un aménagement paysager végétal associé à un ouvrage paysager selon un cahier des charges et la proposition de plusieurs espèces et présentation des résultats au jury d'évaluation ➤ Un dossier technique d'aménagement végétal associé à un ouvrage paysager réalisées par le/la candidat/e à partir de cas concret de l'entreprise et sur les échanges avec les clients (Le dossier technique peut se présenter sur différents formats possibles : document écrit, photos, vidéos ...): 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre de travail et les consignes sont correctement reformulés - Les responsabilités et missions en lien avec l'activité du candidat sont expliquées - Les tâches à effectuer et leurs durées sont identifiées et hiérarchisées - Les outils et consommables à utiliser sont contrôlés selon les consignes - Le choix des priorités et l'ordre des opérations tiennent compte des objectifs et des contraintes du chantier
<p>Contrôle des opérations d'aménagement paysager végétal réalisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Vérification de la conformité des opérations d'aménagement paysager réalisés</i> ▪ <i>Détection des anomalies et alerte</i> 	<p>Préparer les végétaux et plantes en prenant en compte leurs caractéristiques afin de les intégrer de façon durable avec l'ouvrage paysager construit en fonction des besoins et attentes du client ou du donneur d'ordre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Leur transport, leur utilisation, leur implantation et les différentes associations possibles sont expliquées - Le parage des racines, la taille, le pralinage ... sont réalisés selon les consignes en vigueur et le respect de l'intégrité de végétaux
<p>Renseignement de documents de suivi des activités et rapports d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Renseignement des documents ou outils de traçabilité des interventions,</i> ▪ <i>Information du responsable hiérarchique et autres interlocuteurs de l'entreprise sur les activités conduites et compte-rendu d'activité</i> 	<p>Réaliser un aménagement et une implantation adaptés à l'ouvrage paysager à l'aide des outils et équipements appropriés afin de répondre aux besoins du client ou du donneur d'ordre (implantation de pots, jardinières sur une terrasse, création d'un jardin japonais associé à l'ouvrage paysager réalisé)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les trous et fosses des plantations sont réalisées selon le cahier des charges, le plan et les consignes en vigueur - Les différentes techniques alternatives ou nouvelles

		<ul style="list-style-type: none"> - Les documents et supports utilisés par le candidat - Les opérations d'aménagement réalisées et les ouvrages paysagers associés - Les difficultés rencontrées - Les actions correctives que le candidat a mis en place <p>➤ Un entretien avec le jury d'évaluation reposant sur les activités d'aménagement paysager extérieur et de la mise en situation réalisés par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réalisations d'aménagements paysagers du candidat - Les équipements et matériaux à préparer - Les contrôles à réaliser - Les anomalies rencontrées et les actions mises en œuvre par le/la candidat/e <p>L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du/ de la candidat/e : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou aides de</p>	<p>sont expliquées, leurs avantages et leurs inconvénients sont expliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des substrats et leurs traitements sont expliqués et justifiés (terreau, billes d'argile ou pouzzolane, laine de roche, culture hydroponique ou semi-hydroponique, drainage, surfaçage ...) - Les différents contenants choisis sont adaptés au développement des plantes et à leur environnement - Leur préparation et leur montage sont réalisés à l'aide d'outils adaptés (jardinières, pots, supports) - L'impact du végétal sur la qualité et pérennité de l'ouvrage est identifié et pris en compte lors des opérations l'aménagement - L'agencement et l'implantation des plantes et des contenants est conforme au plan et au cahier de charges, aux règles d'esthétisme et de mise en valeur des plantes et de l'ouvrage et permet le développement physiologique et l'évolution des plantes
--	--	--	--

	<p>Réaliser les finitions du chantier d'aménagement paysager végétal selon les consignes à l'aide des outils adaptés pour assurer la conformité aux attentes du client ou du donneur d'ordre</p>	<p>personnes / aménagement du poste de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La propreté du chantier est vérifiée en fin de journée et en fin d'intervention - Les finitions sont réalisées selon les consignes (arrosage, entretiens et de besoins des plantes pour favoriser leur reprise et leur confortement, raccords de gazon ...) - Les déchets sont traités et évacués selon la réglementation et les consignes en vigueur dans l'entreprise - Les outils utilisés sont nettoyés et remis en état selon les consignes de l'entreprise
	<p>Vérifier la qualité des activités d'aménagement associé à l'ouvrage paysager, à chaque étape, afin d'identifier les anomalies et garantir la conformité aux attentes du client ou du donneur d'ordre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les activités réalisées sont contrôlées tout au long de la réalisation du chantier et sont conformes au cahier des charges / aux attentes du client - Les anomalies sont détectées - Une alerte du responsable du chantier est réalisée
	<p>Appliquer les règles QHSSE en utilisant les moyens de prévention et aides techniques adaptés pour éviter les risques associés à l'aménagement paysager</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les risques pour les personnes, les équipements et l'environnement liés au chantier sont identifiés sans erreur et expliqués - Les consignes et les règles QHSSE en vigueur (mise en sécurité du chantier ou balisage, règles de sécurité,

			<p>règles liées au travail en hauteur et à la co-activité, règles à suivre en cas de contact avec des hyménoptères et insectes toxiques, règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement, de gestes et postures de travail préconisés et d'ergonomie) sur un chantier sont appliquées lors de toute intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre - Les conséquences liées au non-respect des règles et consignes sont expliquées
	<p>Renseigner les documents et outils de traçabilité des opérations d'aménagement paysager de manière claire et exploitable afin de faciliter le suivi de son activité et de l'avancement du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les documents et outils de traçabilité des chantiers (bon de travail, bon d'intervention, cahier des charges, fiche journalière de travail, fiche de chantier, outils numériques) sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec la production et les règles en vigueur dans l'entreprise - Les informations et données (données chiffrées, bilans de l'activité, photos ...) sur les documents ou outils

			numériques de suivi sont utilisables
	Echanger des informations et consignes nécessaires avec différents interlocuteurs (membres de l'équipe, hiérarchie, collègues d'autres services de l'entreprise), dans le cadre des opérations d'aménagement paysager, selon les situations rencontrées afin de rendre compte de son activité ;		<ul style="list-style-type: none"> - Les rôles des interlocuteurs sont identifiés - Le choix des interlocuteurs est expliqué pour une situation donnée Les informations échangées avec les interlocuteurs appropriés sont pertinentes - Les consignes ou procédures de circulation des informations sont respectées - Le vocabulaire technique en usage dans la profession est utilisé correctement